

REUNION DU CSE DU 25 JUILLET 2024

Projet d'évolution du temps commercial en agence :

Suite à la commission économique du 10 Juillet, des précisions sur le projet ont été apportées. Dans le cas d'un CC qui refuserait de passer GC, une mobilité géographique sera proposée dans le respect du cadre de l'accord CELDA. Dans l'impossibilité de trouver un poste, selon la direction, les situations seront étudiées au cas par cas.

Nous insistons auprès de la direction sur l'importance de former les GC au métier de CC, et de ses spécificités. Comme d'habitude, nos élus porteront une attention constante et vigilante pour chaque situation tout au long de processus.

Santé, sécurité et conditions de travail :

* Réunion CSSCT du 18 Juillet 2024 :

- Suite au départ de l'assistante sociale du secteur Nord, le suivi des dossiers en cours est assuré, et un recrutement mené pour la remplacer.

- Point sur les plans d'action RPS et DUERP

- Formations EPI/SST : Les collègues qui souhaitent être formés peuvent envoyer un mail au service formation. Des déséquilibres constatés au niveau du nombre de personnes formées entre le siège et le réseau.

- **Ménage** : Contrat avec le prestataire GSF renouvelé jusqu'en Mars 2026 dans l'attente d'un appel d'offre national. La direction constate des améliorations.

- Rappel sur **Qualisocial et Psyfrance**. Prise en charge psychologique par téléphone pour les salariés et leur famille.

- **Absentéisme** : Taux global en hausse fin Juin 9%. Le groupe St Etienne enregistre le plus fort taux avec 14,94%, un groupe de travail sera constitué afin d'étudier les causes et rechercher des solutions.

Incivilités/Agressions :

Augmentation à fin mars des déclarations d'incivilités avec un nombre important déjà en cours sur le mois de juillet. Les demandes de gardiennages sont honorées et les mesures de sécurité nécessaires mise en place.

Nous sommes attentifs au degré d'intensité ainsi qu'à la prise en charge des collaborateurs post agression.

Rappel sur la possibilité de bénéficier de 2 jours de repos suite à une agression (article 81-3 du statut).

*Projets travaux :

- Revitalisation de l'agence de St Galmier à venir en Septembre 2024

- Montélimar Sud : Création d'un bureau supplémentaire en Octobre 2024

Rencontre avec Nicolas NAMIAS :

Le président du groupe BPCE est venu en CELDA le 3 juillet dernier afin de présenter le dernier plan stratégique. Il a rencontré les membres du COS, du CODIR et a découvert le dispositif de formation « ARKADE ».

Déploiement des risques complexes IARD Pro :

Afin de pouvoir accompagner nos clients pros sur la couverture des risques dans des entreprises de plus de 5 salariés et avec des locaux de plus de 500m2, la CELDA met en place 2 nouveaux postes : Des SIP (spécialiste IARD Pro) dès février 2025. Un SIP avec de l'expérience et un SIP débutant couvriront le territoire LDA.

Visites de sites, mise en place de contrats, gestion de portefeuille, etc, en double relation avec le GC pro.

Projet d'augmentation de capital de BPCE SA :

Aujourd'hui, BPCE se dit être un groupe solide à l'organisation simplifiée. Il porte une stratégie de croissance et d'investissements ambitieuse, notamment en termes de développement à l'international. Nos principaux concurrents ont déjà fait des acquisitions externes leur ayant permis d'augmenter leur PNB. BPCE ambitionne à l'horizon 2030 de devenir la banque d'1 français sur 4, d'être le leader européen en leasing et biens d'équipement, et de devenir leader mondial sur le marché des expertises clés.

Acquisition dans un premier temps de SGEF suivis d'autres projets, non connus à ce jour.

Pour cela, sur 18 mois, le groupe BPCE envisage une augmentation de capital de **4 Milliards d'€**.

La contribution demandée à la CELDA est de **64 Millions d'euros** en 2025, pour un revenu supplémentaire « espéré » d'environ 8 à 10%. Afin de ne pas déséquilibrer notre bilan, cette somme serait versée à BPCE via un refinancement...auprès de BPCE.

Nous déplorons le fait que le dossier présenté soit si incomplet au regard de l'importance des fonds remontés, et de l'éventuel impact pour la CELDA et ses salariés.

Nous avons demandé la mise en place d'une commission économique qui se déroulera le 3 septembre prochain.

Avis rendus

Avis du CSE sur les revitalisations d'agences :

Etoile sur Rhône, défavorable.

Unieux, favorable.

Vos représentants : Françoise JANNETTA, Mélodie TARDIVET, Eric ROUBY, Véronique JEAN, Georges ZGAJNAR, Christine BRET, Stéphanie PARROT, Alexis GAREL, Cédric ROCHE, Corinne VILLA, Michel CHANNAC.
